

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

MARIAGES.

Neil Robinson à Carrie Hayes; Joseph Bonano à Pauline B. Frank; Pietro Rakusa à Angelina Randocza; Moses Kouk à Isabella Marshall; Edwin Stevenson à Rosanna Levy.

DECES.

Mmes Alphonse I. Clark, une fille; John Heck, une fille; John Doyle, une fille; Antonio Mongarpan, un garçon; Edward W. Rouye, une fille; Chas. E. Adolph, un garçon; Noel Balthus, un garçon; Hy H. Murphy, un garçon.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Consumers' Electric Light and Power Co vs N. O. Ice Cream Co, réclamation de \$1,611; Whitney Central Trust and Savings Bank vs Richard Shay, réclamation de \$500 sur un contrat de voyage.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier de vos intestins, vous êtes en danger de santé. Prenez Cascarets.



Mangez-les comme du candy. Cascarets, ils travaillent pendant que vous dormez.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGES A. M. ADOLPH.

Comparutions: Isaac Williams, attaque et blessure; Edw. Lachaux, larcin; Edw. F. Hornet, violation de l'acte 107 de 1902; Camille Turner, port d'arme cachée et violation de l'acte 31 de 1866.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ADJUDICATIONS.

E. J. Trépanier à H. A. Koritsky, terrains Nos 11 et 12 dans l'île No 334, sur le plan de la N. O. Land Co, valeur reçue; Lawrence McDermott à Anthony Prima, terrain St. Pierre, Derby, Roman et la Promenade Carondelet, \$1,200.

FAITS DIVERS.

"DECORATION DAY".

Les tombes des soldats confédérés morts pour la défense de la cause du Sud, ont été couvertes de fleurs et de couronnes, hier par les soins de l'Association des Vétérans Confédérés Unis et des Filles Unies de la Confédération qui célèbrent la date du 6 avril, anniversaire de la bataille de Shiloh, comme "Decoration Day".

Les organisations confédérées représentées à cette cérémonie étaient le Camp Beauregard; Fils des Vétérans Confédérés; Chapitre de la Nouvelle-Orléans; Filles Unies de la Confédération; Camps No 19 et 16 des Vétérans Unis, etc.

M. Hart avait aussi pris des mesures pour obtenir qu'une demi-journée de congé fut accordée aux élèves des écoles publiques, ce qui a permis à nombre d'entre eux d'assister à la cérémonie au cimetière.

Les tombes des vétérans confédérés inhumés dans le cimetière de Monroe ont été magnifiquement décorées par les soins de cette organisation.

L'Armée du Tennessee.

34me Réunion Annuelle.

Les vétérans de l'Armée du Tennessee, division de la Louisiane, ont célébré, hier soir, l'anniversaire de la bataille de Shiloh par un somptueux banquet au restaurant Reno, rue Gravier 28. Cette réunion, la 34me depuis la fondation de l'association, a comme toujours été marquée par la plus franche gaieté, et les discours patriotiques prononcés à la fin du repas, ont rappelé au souvenir des vétérans bien des incidents tragiques de cette longue campagne.

Les tables, au nombre d'une douzaine, étaient rangées dans la salle de banquet du restaurant, dont les murs étaient drapés de bannières confédérées. Plus de cent vétérans étaient réunis dans la salle lorsque la prière usuelle a été dite par le chapelain, Rév. Gordon Bakewell.

La série des toasts a été ouverte par le Dr. N. R. LeMonnier, président de l'association, qui a prononcé les discours annuels. D'autres discours ont été prononcés comme suit: "Armée de la Virginie du Nord", par E. M. Hudson; "The Day we Celebrate", par Louis Goussard; "The Army of Tennessee", par A. J. Lewis; "Confederate States Cavalry", par B. R. Forman; "Confederate States Artillery", par W. J. Behan; "Confederate States Surgeons", par E. S. Lewis; "Private Soldiers", par H. C. Brown; "The Women of the South", par Clement L. Walker; "Sons of Veterans Army of Tennessee", par R. F. Green; "Camp Beauregard, Sons of Veterans", par H. M. Gill; "Soldiers Home of Louisiana", par Geo. H. Lott; "The Press", par H. J. Seifert.

SUICIDE.

James P. McGowan, un typographe âgé de 50 ans, domicilié 1921 rue Nord Roman, s'est suicidé hier après-midi, en se tirant un coup de revolver dans la tête.

McGowan avait déjeuné avec les membres de sa famille et rien dans sa manière d'agir n'avait pu faire prévoir sa funeste détermination. Il s'était retiré à une heure dans sa chambre, annonçant qu'il désirait se reposer. Quelques minutes plus tard une détonation mettait en émoi les personnes de la maison qui enfonçaient la porte de la chambre. Le corps du défunt étendu sans vie sur le plancher.

Le coroner prévenu a fait les constatations d'usage et délivré un permis d'inhumation. McGowan était employé jusqu'à récemment dans les ateliers d'un journal de notre ville, mais sa vue faiblissant il s'était trouvé dans l'obligation de suspendre temporairement tout travail.

On suppose que c'est la crainte de devenir aveugle qui l'aura poussé au suicide.

ARRESTATION.

Jake Girard et Paul Latour, ont été arrêtés hier soir par les détectives Ford et Dillman. Ils sont accusés d'avoir complété de commettre un vol dans le débit de liqueurs de Peter Planchard, rue Dauphine 438.

BUREAU DE LA COMMISSION DE LIQUIDATION DE LA DETTE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, Le 4 avril 1911. Le Comité de la Nouvelle-Orléans, de la Dette de la Ville, a réuni ce matin, à l'Acte No 116 de ladite Assemblée Générale pendant la session de 1908, et à l'Acte No 23 de 1910, et a adopté l'Acte No 5 de ladite Assemblée Générale à sa seconde session extraordinaire de 1910, lequel a été adopté par le Sénat de la Louisiane, et est devenu loi.

Lesdits bons seront payés par le 1er janvier 1912, et sont sujets à rembourser à l'opinion de la Commission de Liquidation de la Dette de la Ville, le montant desdits bons, à savoir: \$7,000,000 en valeur nominale.

Lesdits bons seront adjugés au plus fort soumissionnaire, au comptant, au moment où lesdits bons seront adjugés, et le paiement sera effectué par le 1er janvier 1912, et lesdits bons seront payés par le 1er janvier 1912, et sont sujets à rembourser à l'opinion de la Commission de Liquidation de la Dette de la Ville, le montant desdits bons, à savoir: \$7,000,000 en valeur nominale.

Convention à Lac Charles.

Lac Charles, Lne, 6 avril—Cette ville a revêtu une parure de fête en l'honneur des maîtres d'école louisianais, qui ont tenu leur convention annuelle, qui a été ouverte ici aujourd'hui. La population a fait un accueil enthousiaste aux visiteurs, et grâce au temps idéal cette convention est assurée d'un plein succès.

Les trains arrivés dans la matinée ont tous amené de forts contingents de délégués qui ont été reçus à la gare par un comité spécial.

La séance a été égayée par plusieurs chants, exécutés par les élèves de l'Ecole Supérieure de Lac Charles, sous la direction de Mme Ora Reims.

Un intéressant discours a été prononcé par le Dr W. T. Lowry, président du Collège du Mississippi.

Dans la soirée les délégués ont assisté à une brillante réception donnée en leur honneur par la population de Lac Charles à l'Hotel Majestic.

GRAND JURY FEDERAL.

Le Grand Jury Fédéral a rapporté hier des mises en accusation pour infraction aux lois sur la neutralité des Etats-Unis contre Manuel Bonilla, Lee Christmas, Florian Davidi, Joseph W. Beer et Charles Johnson, capitaine du vapeur "Hornet".

Beer et Johnson étant les seuls des cinq inculpés qui se trouvent présentement sous la juridiction des Etats-Unis, ont été immédiatement traduits en jugement devant la Cour Fédérale de District.

Leur défense sera que l'expédition du "Hornet" ne constituait pas au sens propre du mot une expédition militaire, tel qu'il est prévu par l'article 13 des statuts révisés, et qu'il n'y a pas eu de conspiration pour envahir le territoire d'une république voisine.

M. Beer est défendu par l'avocat Armand Roman; le capitaine Johnson par M. B. B. Howard.

M. Thomas Sweeney, un actionnaire de la Compagnie de l'Exposition auquel un procès a été intenté pour obtenir le recouvrement de sa souscription, a présenté hier une pétition à la Cour civile demandant l'annulation des poursuites.

M. Sweeney base sa demande sur le fait qu'il a été induit à souscrire des actions sur les fausses promesses de représentants de la dite Compagnie, lesquels lui avaient affirmé que M. Anthony Fabacher, le restaurateur de la rue Royale, avait souscrit à lui seul pour \$15,000 de ces actions.

CHUTE.

John Chevalier, un homme de couleur demeurant rue Ste-Anne 1715, est accidentellement tombé d'une charrette qu'il conduisait hier après midi à l'angle des rues Levé et Lafayette et a été blessé au corps.

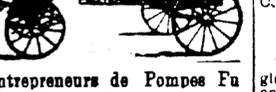
JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, B. ABER, Président et Gérant. Vice-Président EMILE ABER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nd Romparis PHONE REMLOOK 408

AMUSEMENTS.

TULANE. Ce soir et toute la semaine Matinée Mer. et Sam. à 2

3 TWINS. Avec VICTOR MURLEY et BESSIE CLIFFORD. 12 avril—New York Yiddish Company.

CRESCENT. Ce soir et toute la semaine Matinée Mer. et Sam. à 2

BREWSTER'S MILLIONS. Avec CARL GERARD et une Compagnie Supérieure.

Edition Hebdomadaire de "L'Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abelle" quotidienne.

LYRIC. 6-Grands Actes-6. Exclurement des Troupes Nouvelles. Venez Quand il Vous Plaira. Restez Aussi Longtemps que Vous Voulez.

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France. A LA NOUVELLE-ORLEANS. Godchaux Building, Nos 306-307

Abadie, Mme, née Henriette Gallat; Allouche, Benoit Joseph Arrébot-Natou, Marcelin, Besset, Regis; Canal, Gaston Auguste; Casabonne, Jacques; Charitat, Jean Baptiste; Davout, Louis; Drimarac, Constantin; Duval, Toussaint dit Bistoubi; Durand, descendant de François Antoine Marie; Dumont, Pierre et leurs enfants; Volsin, Louise; Etienne, Jean Louis Auguste; Fraisse, Jean Pierre; Glayzal, Eugène Noël; Haire, Hilarion; Hirtoguen, Jarry, Louis; Jubin, Joseph Eugène; Lacombe, Joseph; Lacrambe, Henri; Lièvre, Joseph; Loistron, Henri Alfred Louis; Margolin, M. l'abbé Maurice; Natch, Pierre Jules; Piton, Constant Louis; Poulin, Rognan, Edmond; Rosuelle, Pierre; Vallet, Jean Marie; est-1905

INCENDIE. A huit heures et demie, hier matin, un feu a été découvert dans une bâtisse rue Carondelet, 2503, occupée par Emile McCarthy. Les dommages ont été insignifiants.

COLLEGE SOULE. 601 et 607 Rue St-Charles. "The Mother's Ecole Commercial et St-Joseph".

Le Collège Académique prépare les élèves pour l'entrée à l'Université d'Etat de la Louisiane.

Le Collège Commercial et le Collège de Génie graphique sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et les femmes à gagner leur vie.

21 Professeurs. Instructions Personnelles. Prix d'Enseignement Raisonnables. Le Département d'Emploi Gratuit aide les étudiants à obtenir des positions.

Le Collège Académique de l'école du Collège Central, auront très prochainement une conférence dans le but de discuter le projet de construction d'une nouvelle gare pour remplacer celle de l'Union totalement insuffisante en présence de l'augmentation constante du trafic des voyageurs.

On croit que ce projet ne rencontrera pas d'opposition auprès des directeurs de la compagnie Illinois Central.

Pour une nouvelle gare. Le comité de l'Union Progressiste et M. Markham, président de la compagnie de chemin de fer de l'Illinois Central, auront très prochainement une conférence dans le but de discuter le projet de construction d'une nouvelle gare pour remplacer celle de l'Union totalement insuffisante en présence de l'augmentation constante du trafic des voyageurs.

On croit que ce projet ne rencontrera pas d'opposition auprès des directeurs de la compagnie Illinois Central.

COLLISION. Une collision s'est produite à l'angle des rues St-James et St-Peters entre un camion appartenant à Louis Heaslip et une charrette que conduisait Walter Ruiz. Celui-ci jeté à terre a été blessé au bras.

ST-PATRICK. Camp, pres Girod. Dimanche, Messes à 6 h. 30; 7 h 8 et 10 h.

ANNONCIATION. Marais et Mandeville. Dimanche, messes à 7 h 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

ST. VINCENT DE PAUL. Dauphine, pres Montegut. Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.

STE. ROSE DE LIMA. Bayou Road entre Broad et Dorcenols. Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

STE. THERESE. Camp et Girod. Dimanche, Messes à 6, 7:30 et à 8:30 pour les enfants. Grand messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA. Coin Cabronne et Burthe, Carrollton. Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST. 4406 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon. Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE EGLISE EVANGELIQUE FRANCAISE. (Presbytérienne) de la Nouvelle-Orléans. Horaire des cultes. Tous les dimanches à 3 h. P. M. dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorcenols. Tous les jeudis à 7 P. M. chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol.

tié tendre, elle essaya de lui rendre un courage et, doucement, elle lui dit: —Je croyais que vous étiez venu pour me parler de l'avenir, de vos projets... —C'est vrai. —Eh bien! je vous écoute. Croyez que je n'ai qu'un désir: votre bonheur... Vous avez tant fait pour nous que je n'ai plus la force... —Dites de me haïr... Et cependant, plus que jamais, je sens combien je l'ai mérité. —Il s'anima par degrés. —Oui, reprit-il, j'arrivais ici le cœur plein d'espoir, l'âme en joie. En me retrouvant près de vous, au milieu de ce radieux printemps, je songeais aux mauvais jours dont j'ai été la cause et je me disais que, parais-je, ne dispara d'hiver, ils avaient disparu du ciel, ils avaient disparu du soleil de mal. Je vous ai vue et je comprends que vos blessures sont plus profondes, que vos ressentiments ne s'éteindront qu'avec la fuite du temps; qu'il est trop tôt pour moi de me jeter à vos pieds et de vous supplier à genoux de m'accorder le pardon sans lequel je ne saurais vivre. Et pourtant, Mathilde, si vous connaissiez le fond de mon cœur, si vous pouviez pénétrer ma pensée, vous sauriez que rien ne me mènerait pour vous me mériter... que vous auriez en moi l'ami le plus tendre, le plus sincère, le plus attentif à écarter de votre route les épines et les ronces de la vie; prêt à endurer mille tortures pour vous éviter une larme... —Il s'arrêta un instant, attendant un encouragement qui ne vint pas. —Eh bien! elle l'écoutait avec attention. —Sou regard était plein de douceur. —Il reprit en soupirant: —En un mot, chère Mathilde, j'essaierais de réparer le passé par un dévouement de tous les instants. Ah! que ne puis-je vous convaincre de la puissance d'un amour qui vous a été si funeste et qui pourrait devenir si doux... Depuis le soir fatal, depuis l'heure de folie qui nous a perdus tous deux, pas une minute ne s'est passée sans que je me sois maudit pour cet égarement... Mathilde, chère Mathilde, dans les déserts de l'Afrique, c'était à vous que je songeais, c'était à vous que je reportais mes vœux, c'était à vous que je reportais mon étoile polaire, mon idole et mon but... Mon plus ardent désir était de me rapprocher de vous... Que vous dirai-je?... Lorsque la-bas, à Varréze, je vous ai vue si triste, prête à défailir, au bord de la petite tombe qui se refermait sur l'enfant qui vous eût suppliée pour moi, qui peut être eût servi de lien entre nous, j'ai fait le serment de mourir ou de tout le miserable qui pour achever votre supplice à vous, déjà si écorchée par la fatalité, n'avait pas reculé devant de telles atrocités. Je me suis battu... Ce n'était pas par bravoure... Que m'importait la vie, et si on la méprisait, qu'en coûte-t-il de la risquer? A charge sans vous, elle me souriait avec vous... Je me disais qu'en vous rendant la liberté, peut-être je pourrais obtenir mon pardon! C'est ce qui m'a soutenu... Peut-être je pourrais, si la chance des armes me favorisait,—pardonnez-moi d'oser l'avouer,—mériter un regard de clémence, un mot de consentement, votre main, Mathilde, cette main que j'ai profanée et qui seule peut me rattacher à la vie... Ma voix tremblait, tout mon être frémissait d'ardeur, en attendant le mot qui va sortir de vos lèvres... Répondez-moi de grâce, par pitié!... Sa voix était devenue angélique et vibrante. —Elle haletait... —Elle murmura: —Ah! je ne peux pas vous émonvoier... Je suis condamnée! Elle demeura immobile, tête baissée, le front appuyé à sa main. —Il supplia une fois encore: —Mathilde! —Lentement, elle se redressa et ses yeux se fixèrent sur ceux qui l'interrogeaient avec une dou-

leur infinie. —Condammé, dit-elle, pas en core. Rappelez-vous... Vous vous souvenez du soir où je quittais Rouvres, atterrée, et pourtant forcée de me contraindre devant les gens qui me cherchaient... Que vous ai-je dit? —Demain vous recevrez une lettre. —Et cette lettre, vous l'avez reçue en effet. —Hélas! que de fois je l'ai relue! Que de fois je me suis demandé par quels efforts, par quelle preuve de remords je pourrais vous apaiser... —Eh bien, demain vous en recevrez une autre... Je veux révéler à vous ma dernière raison... Ses regards étaient caressants, sa parole presque tendre. —Il se reprit à espérer, faiblement. —Mathilde, après cet effort de générosité, était devenue très pâle. —Elle rebotta sur le dossier de son siège et parut prête à s'évanouir. —Sa barbeuse fut si visible que le baron, éfrayé, appela: —Madame... —La comtesse, peu éloignée, l'entendit et accourut avec Elvira qui ne l'avait pas quittée. —Mais déjà la jeune femme se reprenait, en disant: —Ce n'est rien... un éblouissement. —Il eut une diversion.

Georges de la Briffe et la vicomtesse entrèrent au jardin, où ils savaient retrouver la châtelaine et sa nièce. —En apercevant Roger de Rouvres, Georges de la Briffe alla vers lui et, cordialement, lui serra les mains en lui disant: —Si vous saviez comme nous avons été heureux, ma mère et moi, de vos succès et en particulier de l'issue de votre terrible duel... Il était parfaitement sincère. —En était-il de même de la vicomtesse? —Qu'il s'en aille! Madame de Marans prit à part son protégé et lui demanda avec intérêt: —Eh bien? —Je n'ose espérer. —Que vous a-t-elle dit? —Qu'elle va réfléchir et me donner une réponse. —Bientôt? —Demain. —Restez à dîner avec nous... Je serais un convive trop triste... Je vous demande la permission de me retirer. —Faites-moi un pauvre enfant, comme vous voudrez. Tout ce que je puis vous promettre, c'est de vous aider de toutes mes forces. —Il prit congé de Mathilde. —Elle lui donna la main avec une effusion qu'il ne lui avait jamais vue. —Alors il trouva l'audace de lui murmurer:

—Madame de Marans a été assez bonne pour me promettre son appui... Je vous en supplie, pardonnez-moi... Je vous aime tant! —Il se mordait les lèvres pour étouffer son émotion et arrêter ses larmes. —Elle ne répondit que ce seul mot: —A continuer.

Services Religieux. CATHEDRALE ST-LOUIS. Chartres, pres Orleaus. Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures. STE. MARIE, Archeveche. Chartres et Ursulines. Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. M. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 8 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures. IMMACULEE-CONCEPTION (Je-suites), Baronne et Communne. Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9 et 11 heures. STE ANNE. St-Philippe pres Roman. Dimanche, Messes à 6 h 1/2, 8 et 9 h 1/2 heures. ST. AUGUSTIN. St Claude et Bayou. Dimanche, messes à 6:30, 8, et 10:30. ST ANTOINE DE PADOUÉ. Conti et Rempart. Dimanche, Messes à 8 heures 30 à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Exposition du Très Saint Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

—Madame de Marans a été assez bonne pour me promettre son appui... Je vous en supplie, pardonnez-moi... Je vous aime tant! —Il se mordait les lèvres pour étouffer son émotion et arrêter ses larmes. —Elle ne répondit que ce seul mot: —A continuer.